



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 23 / 11 / 2024 à 17:34

Date de publication : vendredi 4 octobre 2024 à 01:20

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 03/10/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

FANNY COLLARD NATUROPATHE

Siège social : 5 allée de la Luère 69290 SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES **Capital** : 1000 €
Objet social : Pratique de la naturopathie, organisation et animations d'évènements, pratiques de massages et techniques de bien-être, ventes de produits et matériels de bien-être. **Président** : Mme COLLARD Fanny demeurant 5 allée de la Luère 69290 SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES élue pour une durée de Illimitée ans. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, à quelque titre que ce soit, détenues par les associés se transmettent librement au profit d'autres associés, entre ascendants et descendants, et entre conjoints. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/7f8b8600-62e9-4cfd-a1e2-784f15795457-form-instance>

Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex